



## **AVIS DE PROMULGATION**

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 494-01-2020**

**Règlement modifiant le règlement sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations pour l'exercice financier 2020**

Lors de la séance ordinaire tenue à huis clos le 6 mai 2020, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 494-01-2020, règlement modifiant le règlement sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations pour l'exercice financier 2020.

Ledit règlement 494-01-2020 entre en vigueur selon la loi et tout contribuable peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce DOUZIÈME jour du mois de MAI deux mille vingt.**

Directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint  
M. Pascal Blais